

**TARNO MAMANE**

Enseignant-chercheur, Université Abdou Moumouni, Département d'Economie, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Niamey, Niger

**ABDO HASSAN MAMAN**

Enseignant-chercheur, Université Abdou Moumouni, Département d'Economie, Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Niamey, Niger

Auteur correspondant : Mamane Tarno : tarnomamane1960@gmail.com

## OBSTACLES À L'INDUSTRIALISATION DES PAYS D'AFRIQUE DE L'OUEST

**Résumé :** Cet article essaie, en s'appuyant sur la littérature et les statistiques existantes, d'identifier les obstacles au développement des pays d'Afrique de l'Ouest, plus précisément les causes de leur désindustrialisation dont le début remonte aux années 1980. L'analyse a montré que la contreperformance de ces pays est due à leur faible niveau technologique et à la faiblesse de leurs institutions, induisant des coûts de transactions et de production élevés, des difficultés de financement des investissements et d'autres contraintes dont celles liées à la géographie qui, en portant un coup dur à la compétitivité, ont entravé la construction de l'espace économique de l'Afrique de l'Ouest.

**Mots-clés :** Afrique de l'Ouest, industrialisation, marché, institution, économie de la connaissance, épargne, distance.

**JEL Classification :** D02, F13, F14, F15, F16, F54.

### OBSTACLES TO THE INDUSTRIALIZATION OF WEST AFRICAN COUNTRIES

**Abstract :** This article tries, based on existing literature and statistics, to identify the obstacles to the development of West African countries, specifically the causes of their de-industrialization, which began in the 1980s. The analysis showed that the underperformance of these countries is due to their low technological level and the weakness of their institutions, leading to high transaction and production costs, difficulties in financing investments and other constraints, including those related to geography, which, by striking a blow to competitiveness, hindered the construction of the West African Economic Area.

**Keywords :** West Africa, industrialization, market, institution, knowledge economy, savings, distance.

## Introduction

L'industrialisation suppose l'existence préalable d'une demande importante et soutenue. L'évolution des activités industrielles dépend de la taille du marché et du niveau des prix. Jean-Baptiste Say (1803) a énoncé une loi devenue célèbre qui montre que la production ouvre des débouchés aux produits. Ce faisant, il suit les traces d'Adam Smith (1776) pour qui, il existe une taille optimale du marché qui est fondamentale dans le processus de développement d'une nation. Un marché étendu offre aux unités industrielles des possibilités énormes de tirer des avantages substantiels provenant des externalités positives liées à l'existence de leur environnement industriel, avec ses filières et ses réseaux d'entreprises complémentaires et intégrées. La concentration sur un site d'industries permet de générer des économies d'échelle et d'agglomération susceptibles d'induire des baisses significatives des coefficients techniques de production. Elle rend alors possible l'apparition d'entreprises spécialisées, un marché d'inputs, des établissements financiers spécialisés, des activités de services, une meilleure utilisation des infrastructures et de multiples complicités qui caractérisent un milieu dynamique (Delalande, 1987). Cette atmosphère industrielle, qui est comparable à celle de la Silicon Valley dans la région de Californie où existe un climat d'émulation des inventeurs des technologies décisives, contribue largement à la maximisation des effets d'entraînement des branches industrielles motrices à coefficients techniques élevés. La dimension du marché est donc parée de toutes les vertus. Le développement historique des nations va de pair avec celui de l'économie de marché, dont l'essor suppose l'existence d'institutions crédibles (North, 1990), qui encapsulent une masse critique d'informations sur les acteurs du marché.

Cet environnement propice au développement industriel a-t-il prévalu en Afrique de l'Ouest ? Cette région est-elle sur la voie des pays asiatiques et latino-américains qui, dans une certaine mesure, ont fait leur entrée dans l'ère de l'industrialisation ?

Examinant la structure de production de ces pays, on constate que pour l'essentiel elle est prédominée par des activités de services, ce qui est aux antipodes de l'enchaînement des phases du développement tel qu'indiqué par la théorie des trois secteurs. En effet, même incluant l'industrie extractive, leur part au PIB n'excède guère 30%, contre 60 à 70% pour les pays émergés et en voie de l'être (Grellet, 2016). La part de l'industrie manufacturière est partout dérisoire, car aucun pays ouest-africain n'est parvenu à transformer ses matières premières qui malheureusement sont exportées à l'état brut. Ce bas niveau d'industrialisation traduit l'échec de la libéralisation des échanges des produits ouvrés introduite par la Banque Mondiale (1981), qui a d'ailleurs permis à de nombreux pays à structure industrielle inachevée de valoriser le travail de leur population.

De nombreux travaux ont été réalisés sur ce sujet d'importance capitale. Les plus récents, notamment ceux de Totouom (2018) et de Oualalou (2018), analysent des obstacles plus diversifiés. Totouom a, entre autres, identifié le faible niveau des infrastructures de transport, des télécommunications, de l'énergie, la gouvernance et le faible niveau du capital humain. Ayant analysé les expériences d'industrialisation dans le monde, Oualalou a fait deux constats majeurs. Le premier, l'expérience universelle montre qu'il n'y a pas de développement sans industrie, ce que du reste confirme Atangana Ondo (2018). Le second, l'Afrique est le seul continent en marge du mouvement d'industrialisation. Si aujourd'hui encore sa situation de dépendance et de sous-développement s'accroît, cela est dû à son maintien dans un système d'échange inégal et dans une spécialisation ruineuse où elle ne produit et n'exporte que des matières premières agricoles et minières brutes. Si tant est que ces arguments sont solides, comment alors les pays émergents sont-ils parvenus à s'insérer dans les chaînes des valeurs internationales ?

La réflexion de Morris et Fessehaie (2014) est à cet effet éclairante. S'interrogeant sur les moyens de se servir de la croissance économique pour accélérer l'industrialisation des pays africains, ils suggèrent de développer des liens en amont et en aval des secteurs des produits de base, ce qui en d'autres mots est une reconnaissance de la pertinence de l'exportation des produits de base comme modèle d'industrialisation. Il convient cependant de noter que pour autant que ces liens soient importants, ils ne dispensent en aucun cas ces pays d'un effort technologique préalable. Toutefois, comme l'ont montré Kaspar et alii (2019), la technologie ne règle pas tout, les obstacles à l'industrialisation sont moins dus à la technologie elle-même qu'à l'intégration de la chaîne de processus, de la conception à la production et aux tests. Cette réflexion trouve son prolongement dans les analyses par l'approche en termes de cycle de vie totale qui s'interroge sur les conditions à réunir pour garantir la durabilité des produits (Hapuwatte & Jawahir, 2019).

La plupart des travaux sur cette thématique s'adressent à l'ensemble du continent. Qu'en est-il spécifiquement de l'Afrique de l'Ouest ? C'est à cette question que répond le présent article qui commence par analyser les incertitudes qui caractérisent le processus d'industrialisation de l'Afrique de l'Ouest. Nonobstant ses faibles capacités d'innovation, de financement, l'analyse met en exergue d'abord l'insuffisance quantitative et qualitative des infrastructures énergétiques et de transport comme relevant des obstacles majeurs et ensuite, à titre d'obstacles secondaires, les défaillances institutionnelles, la corruption et le rôle du leadership et du changement des mentalités. L'analyse est menée en s'appuyant sur la littérature et les données statistiques existantes.

L'article est structuré en deux parties : la première montre que la construction de l'espace ouest-africain est caractérisée par des incertitudes tandis que la seconde identifie les obstacles à l'industrialisation en les classant en deux catégories : les obstacles majeurs comprenant les infrastructures de transport et l'énergie, et les

obstacles secondaires où il est débattu des problèmes de financement, de corruption et du rôle du leadership et du changement des mentalités.

## **1. Des incertitudes liées à la construction de l'espace économique ouest-africain**

Cette partie s'efforce de montrer que l'Afrique de l'Ouest est loin de réunir les conditions d'un développement convergent à la Solow (1.1). Nous avançons pour preuve quelques faits stylisés relatifs à son parcours au cours des dernières années (1.2).

### **1.1. L'état régulier et le développement non convergent**

La région ouest-africaine est considérée comme un espace économique pertinent. De ce fait, elle peut constituer une source de croissance économique durable qui est supposée être la clé pour ouvrir les portes du progrès à ses populations. Le secret et la soutenabilité de cette croissance reposent, en principe, sur l'état régulier mis en évidence par Solow (1956). Cet auteur montre que l'augmentation du capital technique investi par tête dans les économies du capitalisme évolué suit un cycle analogue à celui des produits et aboutit à une phase de saturation correspondant à l'épuisement de son potentiel en termes de performance. Autrement dit, l'accroissement du capital par habitant atteint les limites de son potentiel d'efficacité lorsque les pays s'approchent asymptotiquement de leurs frontières technologiques. Le dépassement d'une telle contrainte exige le recours aux nouvelles innovations avec tous les risques de fausse piste que cela implique. Comme la vitesse d'accroissement du coût est plus rapide que celle de l'augmentation du capital par habitant, va venir un moment où la croissance par tête s'arrête. Cet état régulier conduit nécessairement à la convergence en termes de développement entre les nations riches et les pays pauvres. Pour peu que les pays ouest-africains, par exemple, investissent, il leur est loisible de rattraper les pays qui les ont économiquement devancés. Ces derniers étant aux frontières technologiques, voient leur avancée économique bloquée par les incertitudes associées aux innovations. Aussi, suffirait-il d'aider les pays ouest-africains à investir suffisamment au travers d'un *big-push* financier sous forme des transferts de capitaux et de technologies pour enclencher le processus de développement convergent. Cette réflexion rejoint largement celle d'Atangana Ondo (2018) selon lequel l'industrialisation de quelques pays francophones constituant son échantillon d'analyse repose essentiellement sur les industries extractives plutôt que sur les technologies. En dépit des problèmes de capacité d'absorption auquel l'Afrique de l'Ouest est confrontée, la grande poussée financière reste une

condition nécessaire mais non suffisante pouvant mettre cette région sur le chemin vertueux de croissance. Toutefois, cette thèse de la convergence ne correspond pas aux réalités observées dans les économies à structure industrielle achevée. Leur rythme de croissance ne suit pas une trajectoire qui connaît un ralentissement progressif au point d'atteindre l'état régulier. Car, l'efficacité du capital humain mesurée par la production horaire en tenant compte du niveau de formation de la main-d'œuvre ne cesse d'augmenter dans ces économies. Elle résulte de l'apprentissage<sup>1</sup> qui agit sur les contraintes de la concurrence et de l'accumulation ainsi que sur les incertitudes de l'innovation et de la destruction créatrice schumpetérienne. La puissance du capital humain est réputée entraîner sans cesse des mutations de l'environnement économique avec comme conséquences l'accroissement de l'efficacité des facteurs de compétitivité (prix, volume, quantité) et de l'attractivité des territoires dynamiques. C'est pourquoi l'amélioration du capital technique n'explique à peine que la moitié des gains de productivité réalisés. Dans ces conditions, l'état régulier ne saurait être atteint et donc la thèse de convergence ne tient pas la route. Les pays ouest-africains ne peuvent alors compter uniquement sur un apport massif de capitaux sous forme d'investissement pour trouver la solution à leurs problèmes d'industrialisation. Sans un accès significatif à l'économie fondée sur la connaissance, c'est-à-dire la constitution d'une masse critique de compétences de la main-d'œuvre par le biais de la formation qualifiante, la diffusion de savoir et de savoir-faire, l'amélioration de la productivité, l'accès à des segments de marché à plus fort contenu en valeur ajoutée, la production et la valorisation de connaissances nouvelles dans un processus d'innovation de produits et de procédés (Haudeville & Bouacida, 2018), l'Afrique de l'Ouest ne peut repousser les frontières de sa marginalisation dans les échanges mondiaux des biens et des services. L'accès insignifiant de l'Afrique aux activités intensives en connaissance concentrées sur des territoires riches en ressources cognitives spécialisées (Benlhacen, 2011), plonge le système de production et d'échange dans une situation de léthargie. Il a donc empêché de créer le rapport de force indispensable, par la maîtrise des savoirs et savoir-faire, d'inverser la tendance actuelle de cette marginalisation.

## 1.2. Quelques faits stylisés

Dans ce qui suit, nous montrons, en analysant quelques faits stylisés de ces pays, l'écart de la trajectoire des pays d'Afrique de l'Ouest par rapport à celle de l'état régulier tel que décrite par les classiques. Avec un produit intérieur brut de 677 milliards \$US, une population estimée à 326 220 000 habitants et un taux de crois-

---

<sup>1</sup> Phénomène d'apprentissage : plus on produit, plus on apprend, mieux on sait faire plus, ce qui fait gagner en coûts par rapport aux concurrents moins expérimentés.

sance démographique de 2,5% par an (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest – CEDEAO, 2014), l'Afrique de l'Ouest se trouve en situation de trappe à pauvreté. Celle-ci est renforcée par une prédation continue au travers des contrats déséquilibrés d'exploitation des ressources naturelles, d'un échange inégal, des flux de capitaux illégaux équivalant aux investissements directs étrangers et l'aide publique au développement qui sortent de l'Afrique de l'Ouest (Sarr, 2016). Vient s'ajouter à cela le contrôle de l'essentiel du secteur privé productif et des banques commerciales par des multinationales (Bolloré, Total, Eiffage, Areva, CNPC, etc.) originaires des puissants Etats et le développement d'une économie criminelle (trafic d'armes, de stupéfiants, des personnes, des organes humains, etc.). En effet, le contexte nouveau de rareté du capital naturel pousse ces multinationales à convoiter les ressources pétrolières, minières et agricoles. Ces unités actives au sens perrouxien du terme ont un poids considérable dans la structure des ressources naturelles qu'elles exploitent et offrent sur le marché mondial en suivant une stratégie de la tête de chasses de surprofit. Leur image brille au palmarès des météorites dévastatrices des ressources naturelles destinées à gommer les vulnérabilités structurelles dont souffrent les citoyens ouest-africains les plus démunis.

La croissance des pays d'Afrique de l'Ouest initialement dotés en ressources naturelles repose sur les matières premières exportées brutes pour faire fonctionner les industries des pays européens et émergents notamment. Elle profite essentiellement aux multinationales et aux élites prédatrices au pouvoir. En effet, ces firmes intensives en capital induisent sans scrupule un développement extraverti et peu leur importe de détourner le processus de création de richesse. Cette absence de liens entre leurs puissants moteurs et les unités domestiques limitées par leurs capacités d'organisation, de mobilisation des capitaux, de gestion, d'investissement et d'innovations décisives de technologies ou de procédés n'est pas de nature à impulser un développement industriel au service des agricultures retardataires pour assurer durablement la sécurité alimentaire, la création d'emplois et la diffusion des techniques modernes au profit des catégories sociales pauvres. Contrairement aux pays asiatiques et latino-américains la région ouest-africaine n'est pas encore parvenue à diversifier ses exportations en particulier vers les produits manufacturés à forte valeur ajoutée. L'Afrique de l'Ouest connaît une concentration de ses exportations non seulement sur un petit nombre de produits et mais également vers un petit nombre de pays.

En définitive, les pays d'Afrique de l'Ouest richement dotés en ressources naturelles restent longtemps piégés dans le sous-développement industriel parce que les multinationales en relation étroite avec des gouvernements prédateurs accaparent les ressources à leur profit exclusif. Les retombées des recettes minières ou pétrolières sont dans la plupart des pays ouest-africains indirectes sur les populations les plus pauvres. Car l'accroissement des recettes budgétaires s'est rarement accompagné d'une augmentation significative des programmes sociaux dans nombre d'Etats.

En plus, les régions rurales où vivent les populations les plus pauvres connaissent une forte croissance démographique et une dégradation de l'environnement. Ces catégories sociales dépourvues des moyens financiers épuisent les ressources naturelles plus vite qu'elles ne pouvaient se régénérer. Elles appauvrissent la terre et la terre, une fois stérile, les appauvrit à son tour. Cette spirale, qui apparaît à la fois comme cause et effet, entraîne la destruction de l'environnement naturel. Ces évolutions structurelles contribuent à affaiblir fortement les rapports entre croissance, industrialisation et réduction de la pauvreté.

Ces faits stylisés, qui reflètent les difficultés économiques de la région, peuvent s'expliquer par des effets de seuil, par les différences de trajectoires initiales, par une hétérogénéité mondiale en termes d'accès aux technologies et/ou aux capitaux. Ce retard initial lié, entre autres, à la faible intensité capitaliste, constitue une source de modernisation accélérée si la région accède aux formations, aux apprentissages et aux hautes technologiques de ces pays. Ce rattrapage ne saurait se réaliser dans un contexte marqué par de nombreux déficits : déficit de recherche et développement, déficit de créativité, déficit de productivité, déficit d'économies d'échelle, déficit d'organisation scientifique du travail, déficit de valorisation du patrimoine culturel de la région.

L'ouverture du champ à des idées novatrices potentielles à fort rendements croissants (Romer, 1986) en mesure d'épouser un cheminement arborescent semble être bloquée par les choix économiques et politiques inappropriés des gouvernants postindépendances. Les défaillances optionnelles amplifient l'incertitude des agents et rendent inefficaces les actions innovantes des acteurs de l'économie ouest-africaine. C'est pourquoi les tempêtes schumpetériennes de destruction créatrice, qui sont au cœur des révolutions technologiques, elles-mêmes, découlant des grappes d'innovations, tardent à se produire en Afrique de l'Ouest. Ces faits font partie des éléments explicatifs des difficultés industrielles de la région. Cet examen clinique montre que, la lenteur du processus actuel de développement, est le résultat de l'inertie dans les modifications en profondeur du système productif ouest-africain. Dans ce cas, l'expression de changement de paradigme capable d'induire les transformations structurelles (Tarno, 2016) des activités productives touchant toutes les branches industrielles de l'économie régionale éprouve encore des difficultés à se concrétiser.

L'Afrique de l'Ouest a rarement été capable de construire de nouveaux avantages comparatifs et compétitifs respectivement des Etats et des firmes dans la perspective de maîtriser l'ouverture commerciale. Elle est restée une périphérie particulièrement sous-développée non entraînée par le centre européen mais dont le rythme de croissance est modelé par les fluctuations internationales des taux d'intérêt, des taux de change, des prix des matières premières et des flux d'échanges des biens et services ainsi que des facteurs de production. Ces variables fondamentales contribuent à l'aggravation de sa situation au plan industriel. C'est pourquoi elle

n'a pas réussi la diversification et la montée en gamme de ses produits manufacturés dans les chaînes de valeur internationales. La primarisation de son économie et sa politique commerciale axée sur les incitations industrielles inappropriées sont apparues comme une des sources majeures de distorsions des échanges qui impactent négativement le développement de ses secteurs agricoles et industriels.

## **2. Examen clinique des obstacles à l'industrialisation**

La stratégie d'industrialisation des pays ouest-africains est envisagée, selon la littérature, dans un cadre communautaire où les différents pays ont intérêt, plutôt que d'agir séparément, à conjuguer leurs efforts et à mutualiser leurs moyens. Quels sont les principaux déficits et obstacles à surmonter prioritairement pour atteindre un niveau d'industrialisation acceptable de la sous-région ? Nous articulons notre analyse en distinguant les obstacles majeurs (2.1) et les obstacles secondaires (2.2).

### **2.1. Les obstacles majeurs : le rôle des infrastructures énergétiques et de transport**

Nous examinons ici les obstacles liés aux coûts associés aux distances géographiques et au déficit de l'énergie. Sans être les seuls, ces facteurs contribuent, dans une large mesure, au ralentissement voire au blocage du développement industriel de l'Afrique de l'Ouest.

#### **2.1.1. La distance comme facteurs contraignants**

Les infrastructures des transports sont à l'origine de la faible compétitivité des exportations africaines.

##### **a. La distance**

La nouvelle géographie économique (Krugman, 1991), qui met l'accent sur le concept perrouxien de polarisation, implique l'existence dans l'espace d'un élément moteur (la firme motrice) capable à la fois d'exercer une action sur son environnement et d'interagir avec celui-ci en vue de provoquer les changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel global. Après plusieurs décennies d'existence marquées par le soutien et les relations économiques avec l'Union européenne, la CEDEAO est incapable de développer des capacités permettant de produire des interconnexions entre les activités industrielles au sein de son espace afin de maîtriser ses propres finalités. Le triple inconvénient, dont elle souffre, à savoir la faible densité, la longue distance et la profonde division, explique ses piètres per-



formances en matière de production industrielle et d'échange. Les pays sahéliens, notamment le Burkina Faso, le Mali et le Niger paient un lourd tribut du piège de proximité, car les distances exagérément longues dopent les effets de la faible densité démographique, limitent la mobilité des facteurs de production et les mouvements des marchandises.

### **b. La soft infrastructure**

Les pays de l'hinterland, tels que le Niger, le Burkina et le Mali, sont particulièrement pénalisés. Les évaluations empiriques montrent que les effets pervers se manifestent non pas dans les infrastructures terrestres (routes et chemins de fer), mais dans la soft infrastructure. L'indice de performance logistique en la matière (noté de 1 à 5 – la note la plus élevée étant la meilleure performance – calculé à partir de plusieurs rubriques<sup>2</sup>) situe les pays sub-sahariens à 2,40 en 2010, traduisant un réel besoin d'amélioration. Deux pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) se distinguent par une performance plus élevée que la moyenne sub-saharienne, le Sénégal et le Bénin avec respectivement 2,86 et 2,79 plus performants que les leaders de l'Afrique de l'Ouest, à savoir le Nigéria et le Ghana qui ont respectivement 2,59 et 2,47 mais loin derrière l'Afrique du Sud qui a un indice de 3,46 (Fondation pour les Etudes et Recherches sur le Développement International – FERDI, 2012). La moyenne de l'Afrique de l'Ouest s'établit à 2,19 contre 3,99 pour le reste du monde, signe probant d'un service parmi les plus médiocres du monde (Banque Africaine de Développement – BAD, 2012). Cependant, à l'interne les disparités sont grandes : les utilisateurs des services de logistiques des régions côtières tirent plus d'avantages que leurs homologues des pays sans littoral, et les pays d'Afrique de l'Ouest gagnent plus que ceux d'Afrique centrale ou australe où les infrastructures sont de piètre qualité (FERDI, 2012).

D'après la Banque Mondiale (2009), le coût d'envoi d'un conteneur évalué en dollar vers la côte Est des États-Unis (Baltimore) est deux fois plus onéreux à partir de l'Afrique qu'en partant d'autres régions du monde. Il faut environ 40 jours à un exportateur africain pour traverser la frontière avec un pays voisin contre 22 jours pour ses homologues latino-américains. Pire, les pays sans façade maritime, à savoir, le Burkina Faso, le Mali, le Niger, qui transportent des biens sur de longues distances par voies terrestres ou ferroviaires prennent respectivement 22,9 et 28,6 jours additionnels pour importer et exporter les marchandises (N'Guessan, 2010). Ces coûts démesurés du trafic constituent une des causes majeures de la contre-performance de l'économie régionale. Une telle situation n'est pas de nature à attirer les capitaux et les talents étrangers, mais plutôt à amplifier le phénomène de fuite

---

<sup>2</sup> Ces rubriques sont : efficacité des processus de dédouanement et processus de contrôle, qualité des infrastructures commerciales et de transport ; tenue des délais et suivi de la traçabilité des expéditions ; traitement des marchandises à des conditions de prix compétitives, fréquence avec laquelle les livraisons sont effectuées dans les délais prévus.

des cerveaux. Cette insuffisance en matière de maîtrise et de gestion des processus d'innovation en relation avec les capacités productives régionales explique, entre autres, pourquoi douze des quinze pays d'Afrique de l'Ouest sont classés parmi les nations les moins avancées de la planète. En effet, seuls la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigeria sont considérés comme des pays en développement. Cette région n'est pas non plus assez armée pour affronter la concurrence internationale dans des conditions satisfaisantes d'efficacité (Abdo, 2016).

Pour surmonter le déficit infrastructurel du continent qui plombe sa croissance économique en laminant la compétitivité des affaires et le flux des Investissements Directs Etrangers, le Programme de Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA) a été mis en place. La BAD chargée de l'exécution est en même temps compétente pour doter le continent d'une vision, des politiques et des stratégies dans les domaines des transports, de l'énergie, de l'eau, des télécommunications et des technologies d'information et de communication et cela à court, moyen et long termes jusqu'en 2030.

### 2.1.2. Le rôle crucial de l'énergie

Les évaluations empiriques ont montré que le retard dans les infrastructures énergétiques pénalise fortement la compétitivité industrielle. Selon la FERDI (2013), le manque à gagner dû à la défaillance du secteur électrique est estimé en moyenne entre 1 et 2% de croissance du PIB. Une simulation a montré que si le niveau infrastructurel de l'Afrique était porté au même niveau que celui de l'Ile Maurice, sa croissance annuelle par tête aurait crû de plus de 2%, celles de la Côte d'Ivoire et du Sénégal seraient encore plus élevées. C'est au regard de cela que l'investissement dans l'infrastructure énergétique devrait être une priorité en Afrique en général et en Afrique de l'Ouest en particulier. Selon la BAD (2009), cet investissement est un élément crucial de la transformation structurelle durable en Afrique. Cette

**Tableau 1. Banque africaine de développement – dépenses d'équipement (montants indicatifs) nécessaires pour atteindre un accès universel à une énergie fiable d'ici 2030**

	Total des dépenses d'équipement (en milliards de dollars de 2005)				Investissement moyen (en milliards de dollars par an)
	production	transport	distribu- tion	total	
Afrique du Nord	82	29	62	173	7,5
Afrique du Sud	77	5	10	92	4,0
Les 41 pays d'Afrique subsaharienne	102	54	119	275	12,0
Etats insulaires: 6 pays	4	1	2	7	0,3
Afrique	265	89	194	547	23,8

Source : (AD, 2008).

institution estime à 7000 mégawatts la capacité de production d'électricité à installer chaque année pour élargir l'accès à l'électricité et suivre le rythme de la croissance économique prévue. Il y a diverses estimations des dépenses nécessaires à cette fin. Toujours selon cette institution, les dépenses d'équipement nécessaires pour assurer d'ici 2030 dans tous les pays d'Afrique un accès universel à une énergie électrique fiable et de plus en plus propre sont proches de 547 milliards de dollars comme l'indique le tableau 1.

Pour les pays d'Afrique subsaharienne et les Etats insulaires, l'investissement total requis est estimé à 282 milliards de dollars soit en moyenne 12,3 milliards par an. Les dépenses à faire pour répondre aux besoins énergétiques de l'Afrique subsaharienne sont un peu plus élevées. Foster et Briceno-Garmendia (2010) indiquent que les coûts afférents au secteur de l'électricité de l'Afrique subsaharienne sont proches de 41 milliards de dollars par an.

## **2.2. Les obstacles secondaires**

Nous mettons ici l'accent sur les défaillances des institutions politiques et financières, la corruption, le leadership et le changement de mentalités.

### **2.2.1. Les défaillances institutionnelles**

L'existence et la fonctionnalité des institutions fortes (Rodrik, Subramanian, & Trebbi, 2004) ont permis à certains pays du tiers-monde notamment les pays asiatiques de connaître une avancée économique considérable. En effet, depuis plus de cinquante ans les institutions de ces pays ont évolué dans le sens souhaité de limitation des dérives en termes de coûts de production et de transaction. Une telle performance a été à la base de l'élargissement des débouchés internes et de la stimulation du développement industriel de ces économies. Leurs entreprises industrielles ont su utiliser de façon optimale les équipements et les compétences dont elles disposent pour apparaître plus fortes dans un monde de plus en plus ouvert et concurrentiel, en réalisant des économies d'échelle internes et externes. En effet, les coûts unitaires de production diminuent quand augmentent les quantités produites. Ces firmes, qui voient leur taille augmenter, ont tiré profit des effets externes de démonstration technique et commerciale liés au développement de leur environnement industriel. Ces pays du tiers-monde économiquement faibles ont alors réussi à accroître leur spécialisation. Ainsi, ils ont effectué un rattrapage économique impressionnant par rapport aux pays industrialisés. Cet exploit a permis à des pays comme la Chine, la Corée du Sud, Hong Kong, l'Inde, la Malaisie, Taïwan ou Singapour de réussir leur insertion dans le peloton de tête des économies capitalistes avancées. Une telle intégration dans les chaînes de valeur internationales s'est traduite par des taux élevés de croissance qui ont rehaussé le pouvoir d'achat

de leurs habitants, augmentant ainsi le potentiel d'expansion de la demande intérieure. Cet élargissement des débouchés a dopé leurs capacités productives qui, à leur tour, ont activement soutenu le rythme de croissance industrielle sur une longue période. La productivité globale des facteurs de production, qui fournit une indication sur l'efficacité avec laquelle ces économies ont pu marier le travail et le capital, leur a permis d'être compétitives à l'échelle internationale et donc d'obtenir des gains de spécialisation comme il ressort du tableau 2.

**Tableau 2. Taux de croissance (%) de quatre pays asiatiques**

	Croissance totale	Rôle du capital	Rôle du travail	Croissance de la productivité globale
Corée du Sud	10,3	4,6	4,5	1,7
Taïwan	9,4	3,2	3,6	2,6
Singapour	8,7	5,6	2,9	0,2
Hong Kong	7,3	9,3	2,0	2,3

Source : (Young, 1996).

Le perfectionnement des outils financiers et l'importance des capitaux privés ont ouvert à ces pays la possibilité d'accéder à des ressources financières étrangères pour investir localement et développer la production. La montée en gamme des produits de spécialisation internationale qui en résulte, et les ouvertures des économies dans un contexte de forte baisse des coûts de transport et de communication ont contribué à l'amplification de l'essor des réseaux mondiaux de production et d'échanges. Cette intégration des pays à faible revenu dans l'économie mondiale repose, dans une large proportion, sur l'efficacité des marchés et la stabilité politique. Ce rattrapage est effectué dans une économie mondiale où les capitaux et les marchandises se déplacent de plus en plus librement. En effet, le capital s'investit dans les pays les plus pauvres, là où il est le plus rare et donc susceptible d'obtenir les plus forts profits. La libéralisation du commerce mondial permet de valoriser des productions qui, dans le cas contraire, resteraient sans débouché. Les économies asiatiques et latino-américaines retardataires ont su profiter des avancées technologiques des pays qui les ont devancés. Elles ont alors réalisé des prouesses en combinant habilement les avantages compétitifs et territorialisés (en termes de coûts de production, d'effets de proximité, d'accès aux ressources naturelles), transférés par les firmes (savoir-faire, licence, technologie, marque) et construits par les politiques appropriées d'incitations économiques. Ce marqueur de l'intégration à l'économie internationale a permis à ces pays du tiers-monde de devenir, grâce à leur maîtrise de l'ouverture, de nouveaux centres de gravité du capitalisme mondial, considérés comme des clubs attractifs de convergence (Barthélemy, 2006), qui partagent certaines caractéristiques communes. Car ils participent de dynamiques locales tout

en étant insérés dans la globalisation financière (Mouhoud, 2008) à commencer par leurs liens avec les paradis fiscaux. Ces dynamiques endogènes renvoient également aux stratégies des grands groupes multinationaux cherchant à réaliser une décomposition technique et cognitive des systèmes productifs, à externaliser leurs activités par le biais de filiales ou de sous-traitants.

Ce scénario a été, dans une large mesure, observé dans les pays d'Amérique latine et d'Asie. Pourtant l'Afrique subsaharienne, et en particulier la région ouest-africaine, n'y ont pas participé. Cette dernière est engluée dans une marginalisation et dans des trappes à pauvreté de l'épargne, de l'investissement, de la gouvernance, de la démographie et du flux migratoire. Les pays ouest-africains généreusement dotés en ressources naturelles sont restés piégés dans les trappes à sous-développement industriel, pour avoir adopté des politiques publiques insoutenables à long terme. La réussite économique de nombreux pays asiatiques, dont les handicaps de départ étaient souvent plus lourds que ceux des pays de l'Afrique de l'Ouest, montre qu'il existe bien un problème spécifique à cette région, problème qui l'empêche d'être attractive faute d'avoir construit des avantages comparatifs et compétitifs ainsi que des avantages territorialisés d'un type nouveau, afin de maîtriser l'ouverture extérieure par une combinaison de politiques macro-économiques rigoureuses et de politiques sectorielles sélectives, agricoles, industrielles et de services.

Certes, il n'existe pas de liste normalisée des obstacles à franchir avant que le décollage industriel réel ne soit amorcé. Toutefois, les défaillances institutionnelles peuvent être à l'origine des coûts élevés de transaction, des échanges intra régionaux limités, du maintien de la division primaire du travail ne permettant ni les gains de spécialisation ni les économies d'échelle. L'efficacité de la construction ouest-africaine repose, en principe, sur l'existence des institutions susceptibles de permettre son impulsion et sa gestion rigoureuse. Or, le dysfonctionnement des institutions régionales n'a pas permis de profiter des avancées technologiques des pays industrialisés leaders. La démocratie a été pensée sous la forme institutionnelle alors que la démocratisation est un processus endogène, domestiqué, fait des combats et des conquêtes et qui ne peut être imposée de l'extérieur (Jacquemot, 2013). Aussi, l'instauration d'un Etat démocratique doté de mécanismes institutionnels fiables, solides, pérennes et permettant de libérer le génie inventif et créateur des citoyens régionaux, tarde-t-il à se manifester au rythme souhaité. Car les Etats ouest-africains de l'ère postcoloniale ont été caractérisés par l'absence de démocratie, le développement des mécanismes d'exploitation économique des matières premières ainsi que par le peu d'intérêt accordé aux zones rurales où vit l'écrasante majorité des populations. Cette extraversion du processus de développement est liée à la fragilité de la conception et de la pratique de la démocratie ouest-africaine « prête à porter » et tropicalisée. Selon toujours Jacquemot, celle-ci adopte, en effet, la forme d'un rhizome, dont les tiges (institutions) sont moins importantes que les racines souterraines qui plongent dans la réalité complexe des pouvoirs, des logiques

de redistribution, des pratiques de corruption, de solidarités à caractère mafieux et des rivalités liées au partage du faible fruit de la croissance au sein de chacun de quinze Etats ouest-africains. Ainsi, le partage léonin de la valeur ajoutée entre revenus agricoles, salaires, profits et prélèvements étatiques constitue la variable de commande centrale des politiques économiques d'inspiration libérale mises en œuvre dans quasiment tous les pays. Cette inégalité dans la répartition du fruit de la croissance, qui repose sur le mécanisme d'accumulation fondé sur la recherche de la rente (Stiglitz, 2012) à l'intérieur de cet espace économiquement faible, ne génère presque pas d'externalités économiques, technologiques, cognitives et de concentrations infrastructurelles. Cette situation est le résultat d'une insuffisance notoire du développement des marchés. Pour Clerc (2011), l'économie de marché ne naît pas spontanément. Elle a besoin pour apparaître et se développer d'un cadre juridique qui consacre les droits de propriété et fixe les termes du contrat, d'un cadre financier où se négocient les crédits assortis de garanties et d'un réseau d'informations sur les produits, les prix, les acteurs du marché, etc. Ces préalables institutionnels à l'essor du marché sont insuffisamment développés en l'Afrique de l'Ouest. Ces défaillances institutionnelles au sens northien du terme entraînent des hausses des coûts de transaction, source d'une faible compétitivité des unités industrielles, puisqu'ils impactent négativement les performances des firmes et limitent leurs échanges marchands à quelques opérations essentielles. Dans ces conditions, la division du travail ne permet pas d'obtenir des gains de spécialisation. Une telle situation explique, dans une large mesure, le niveau actuel de développement industriel voire le phénomène de désindustrialisation de l'espace ouest-africain en cours depuis le début des années 1980.

#### **a. Le cas particulier des institutions financières**

Un système financier est un ensemble cohérent de règles, de pratiques et d'institutions. Ces dernières sont des banques et des établissements financiers, des compagnies d'assurance, des caisses d'épargne et centres des chèques postaux, d'institutions mutualistes d'épargne et de crédits et des bourses des valeurs mobilières. Le rôle du système financier est de collecter les ressources financières, de les transformer et de les allouer à l'économie, ce qui leur confère, vis-à-vis des agents économiques, un rôle d'organisation, de sélection, de contrôle, d'orientation et d'incitation. Ces attributs dont dépend la durabilité du système ont des conséquences énormes sur les échanges, les risques, les coûts de transaction, la productivité ainsi que sur la croissance et l'industrialisation.

Il n'y a pas qu'un système financier en Afrique de l'Ouest, mais plutôt plusieurs systèmes, l'espace étant composé d'une mosaïque de monnaies. A côté des pays de l'UEMOA qui ont un même institut d'émission, la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), et mènent une politique monétaire commune, il existe d'autres pays qui disposent de leurs propres monnaies. Alors que pour les

premiers, le taux de change est ancré nominalement à une monnaie extérieure, pour les autres, le taux de change nominal est flexible. Les pays de la zone-franc membres de l'UEMOA possèdent une monnaie unique, le franc CFA, lui-même arrimé à l'euro, monnaie unique des pays de l'Union européenne, par un taux de change fixe. Selon les accords, le CFA est librement convertible, mais en retour, pour assurer la parité avec l'euro, la BCEAO doit déposer au moins 50% de ses avoirs en devises sur un compte d'opération auprès du Trésor français avec théoriquement droits de tirage illimités. Ce compte est rémunéré à un taux d'intérêt supérieur de 1% à celui du marché. Pour éviter que la BCEAO accumule des soldes débiteurs sur ses comptes d'opérations, elle doit prendre des mesures pour limiter la création monétaire en cas de solde négatif. De plus, les Etats de l'UEMOA ne peuvent plus emprunter auprès de la BCEAO pour financer leur budget mais doivent se tourner vers le marché financier. A elle seule, cette disposition réglementaire suffit pour bloquer le développement industriel de ces pays.

Les autres pays formant la CEDEAO ont leurs propres monnaies avec un taux de parité flottant. La valeur de ces monnaies varie en fonction des données du marché, ce qui donnent à leurs économies une relative flexibilité, avantage non des moindres dans le cadre des échanges avec l'extérieur. La facilité d'ajustement des prix domestiques aux chocs exogènes et à l'évolution des prix internationaux leur confère une relative compétitivité, ce qui est loin d'être le cas des pays de l'UEMOA où cette flexibilité et cet ajustement instantané n'existent pas. D'après Cashin, Céspedes et Sahay (2003), en Afrique de l'Ouest, les taux de change réel sont très dépendants des cours internationaux des matières premières exportées. Les fluctuations des prix de ces produits de base expliquent plus de 80% celles du taux de change réel.

Chacun de ces régimes a des avantages et des inconvénients. Pour les pays ayant le franc CFA comme monnaie commune, les avantages sont largement contrebalancés par les inconvénients. L'absence de convergence ne permet pas d'envisager une politique monétaire optimale commune. En outre, les pays structurellement déficitaires connaissent très souvent une situation de surévaluation qui non seulement limite leur accès aux marchés mondiaux et donc leur compétitivité mais aussi réduit le pouvoir d'achat de leurs produits d'exportation en termes de coûts de production locaux. En revanche, pour les pays à taux de change flexible, les avantages contrebalancent les inconvénients. Face à un choc externe positif du fait de l'augmentation du prix des matières premières qu'un pays exporte, il a le choix entre laisser le marché des changes réévaluer sa monnaie ou stabiliser le taux de change. Outre le choix qui est déjà un avantage, ces éventualités augmentent le pouvoir d'achat des biens de consommation et réduisent le service de la dette extérieure contribuant ainsi à l'équilibre budgétaire du pays. Mais, elles ont l'inconvénient d'exposer le pays au « syndrome hollandais », et dans une optique de stabilisation, en l'occurrence dans les pays où l'Etat n'a pas le contrôle du secteur

des exportations, de créer des difficultés de stérilisation de la création monétaire par des opérations d'open-market. En l'absence de cette stérilisation, la création monétaire entraîne une baisse du taux de change de la monnaie nationale sur le marché des changes. Les pays qui connaissent une détérioration de leurs termes de l'échange ont le choix entre laisser leur monnaie se déprécier sur le marché des changes ou essayer de stabiliser le taux de change à un certain niveau en espérant un retournement des prix extérieurs. L'avantage de la première politique, c'est de ne pas nécessiter de réserves de change importantes de sorte qu'elle est souvent la seule option pour les pays les plus pauvres.

Au vu de ce qui précède, il y a sûrement une différence entre les pays à taux de change fixe et à ceux à taux de change flottant. C'est sans doute, cette différence qui explique les écarts de performances des pays ouest-africains, y compris dans le domaine de l'industrialisation. Il est vrai que l'ensemble de ces pays sont dans une phase de désindustrialisation avancée, mais ils ne sont pas tous logés à la même enseigne. Même si la situation est encore loin d'être satisfaisante, les pays dits anglophones semblent mieux lotis. La monnaie et le système financier en sont certainement pour quelque chose. Alors que dans les pays de l'UEMOA, la politique monétaire vise simplement à stabiliser les prix, dans les pays anglophones, le pouvoir de battre monnaie leur confère une marge de manœuvre pour utiliser l'instrument monétaire comme un complément de la politique budgétaire.

### **b. Le cas spécifique de la corruption**

Parlant des défaillances institutionnelles, nous faisons aussi allusion à la corruption, sujet abordé de façon quasi-passionnelle par de nombreux analystes. La littérature est unanime, la relation entre la corruption et le développement économique est directe. Si cette relation n'est plus mise en doute ou en cause, en revanche les auteurs ne s'entendent pas sur le sens dans lequel elle s'exerce. Pour les uns, la corruption impacte négativement le taux d'investissement et les investissements directs étrangers (Lambsdorff, 2003). Mais, on ne trouve pas de preuves solides qui attestent que la corruption réduit la productivité. La plupart des auteurs pensent que la corruption a un impact sur la croissance. Certains estiment qu'elle la réduit, c'est le cas de Leite et Weidmann (1999), Poirson (1998). En revanche, Brunetti, Kisunko et Weder (1997) estiment que la relation entre les deux variables est ambiguë. Wedeman (1997) démontre que plusieurs pays connaissant un niveau de corruption élevé réalisent paradoxalement un niveau de croissance élevé. Pour Asiedu et Freeman (2009), l'effet de la corruption sur les investissements varie selon les régions. Il est nul en Amérique latine et Afrique subsaharienne. La raison pourrait être liée à la nature de la corruption dans ces régions. En Afrique au Sud du Sahara, la corruption ne consiste pas seulement pour un opérateur à prendre le marché à ses concurrents, mais à le dénaturer en s'abstenant carrément de l'exécuter, à l'exécuter partiellement ou à en modifier au rabais les normes techniques.



C'est ainsi qu'il n'est pas rare de voir des réalisations amorties au quart ou dixième de leur durée de vie. Étant systématiquement repris sur un intervalle de temps très court, les investissements ne débouchent pas sur une accumulation optimale du capital. La corruption devient de ce fait une gangrène au corps social.

### **2.2.2. Le rôle du leadership et du changement des mentalités**

Les analyses ont souligné le rôle majeur des entrepreneurs innovateurs, des institutions adéquates, du leadership transformateur et des changements de mentalité comme moteurs du processus d'industrialisation (OCDE, 2017)<sup>3</sup>. Disposer des ressources à travers une mobilisation efficiente de l'épargne domestique et étrangère, de politiques ou stratégies bien élaborées, ou d'un environnement propice sont vraisemblablement nécessaires. Mais tout ceci peut s'avérer insuffisant si d'aventure le pays manque d'entrepreneurs compétents et de bonnes institutions, en l'occurrence des institutions de responsabilité<sup>4</sup>, qui mettraient en œuvre les stratégies ou politiques tout en étant capables d'assumer les conséquences fâcheuses de leurs choix. Même si ces conditions de compétence, de leadership et de responsabilité sont réunies, l'industrialisation peut ne pas être au rendez-vous si les mentalités ne changent pas. Ce changement est endogène, il peut être impulsé par la croissance pour peu que celle-ci soit durable et les institutions de responsabilité assez influentes. Le mimétisme des modèles de développement et le manque d'effet d'entraînement de l'éducation confortent l'idée d'afro-pessimisme, les africains ne croyant pas à leurs capacités propres.

## **Conclusion**

L'objet de cet article est d'analyser les obstacles à l'industrialisation des pays d'Afrique de l'Ouest. La construction de cet espace est marquée par de nombreuses incertitudes : faible accumulation du capital physique et humain, induisant de faibles capacités d'innovations ; étroitesse des marchés domestiques ; économie de traite, etc. L'analyse a, cependant, fait une large place aux problèmes de financement des investissements structurants. Ces problèmes conjugués ont eu pour effet d'induire une croissance faible, volatile et sous-optimale, celle-ci décrivant une trajectoire largement en décalage par rapport à l'état régulier. Ne montrant aucun signe de

---

<sup>3</sup> Déclaration du Pr. Emmanuel Nnadozie, Secrétaire exécutif de The African Capacity Building Foundation (ACBF) au Forum économique international de l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economiques (OCDE) tenu à Paris en octobre 2017.

<sup>4</sup> La responsabilité se définit comme l'obligation de répondre d'un dommage devant la justice et d'en assumer les conséquences civiles, pénales, disciplinaires (...).

convergence par rapport aux économies développées, il va de soi qu'à l'état, ces pays ne sauraient rattraper leur retard. C'est ce que confirment les dernières évolutions. En effet, la reprise de la croissance au cours des années 2000-2014, dépassant le seuil de 5% en moyenne par an, tirée par le secteur des exportations des matières premières, n'a pas permis d'inverser les courbes de pauvreté et de chômage. Bien au contraire, celles-ci poursuivent leur ascension, ce qui est le signe manifeste d'un processus de transformation structurelle en panne ou inexistant (Tarno, 2016). La solution est recherchée à travers l'industrialisation. Le secteur industriel jouit en effet de préjugés favorables : il a la faculté de stimuler les exportations en dopant la production manufacturière, et de démultiplier les emplois et les revenus, créant un cercle vertueux tant pour les entreprises qui peuvent avoir en face une demande solvable, que pour l'Etat et les populations, le premier pouvant élargir sa base imposable et le second satisfaire ses besoins de consommation. Cependant, plusieurs obstacles se dressent contre l'industrialisation des pays ouest-africains. Si un environnement favorable est nécessaire, des politiques et stratégies claires et bien élaborées indispensables, la mise en œuvre de celles-ci peut être contrariée si l'épargne domestique s'avère insuffisante et l'accès aux capitaux étrangers limité ou onéreux, et si les distances sont longues et l'énergie insuffisante. L'analyse a par ailleurs reconnu le rôle capital des institutions de responsabilité, du leadership et du changement de mentalités.

## Bibliographie

- Abdo, H. M. (2016). Rôle des infrastructures de transport dans la construction de l'espace économique ouest-africain. *Mondes en Développement*, 44(176), 137-152.
- Asiedu, E., & Freeman, J. (2009). The effect of corruption on investment growth : Evidence from firms in Latin America, Sub-Saharan Africa, and transition countries. *Review of Development Economics*, 13(2), 200-214.
- Atangana Ondo, H. (2018). Les facteurs d'industrialisation en Afrique francophone subsaharienne (pp. 142-165). In B. Bourdabat (ed.), *La Francophonie économique 1 : Situation économique en Afrique francophone : enjeux et perspectives*. Montreal : ofe.umontreal.ca.
- Banque Africaine de Développement (BAD). (2008). *Clean energy, investment framework for Africa : Role of the African Development Bank Group*. Tunis : Operations policies and compliance department.
- Banque Africaine de Développement (BAD). (2012). *Rapport sur le développement en Afrique. Les principaux facteurs de performances économiques*. Tunis-Belvedere : BAD.
- Banque Mondiale. (1981). *Accelerated development in Sub-Saharan Africa: An agenda for action*. (Rapport Berg). Washington, DC : The World Bank.
- Banque Mondiale. (2009). *Rapport sur le développement dans le monde*. Washington, DC : The World Bank.

- Barthélemy, J.-C. (2006). Clubs de convergence et équilibres multiples : comment les économies émergentes ont-elles réussi à échapper au piège du sous-développement ?. *Revue d'Economie du Développement*, 14(1), 5-44..
- Benlhacen, M. (2011, mars). *Délocalisations-relocalisations : quelles implications économiques et managériales, communication pour les journées d'études CESEM-HEM*. Casablanca.
- Brunetti, A., Kisunko, G., & Weder, B. (1997). *Institutional obstacles to doing business: Region-by-region results from a worldwide survey of the private sector*. (World Bank Policy Research Working Paper No. 1759). Washington DC : The World Bank.
- Cashin, P., Céspedes, L. F., & Sahay, R. (2003). *Commodity currencies and the real exchange rate*. (Working Papers Central Bank of Chile 236). Santiago : Central Bank of Chile.
- Clerc, D. (2011). *Déchiffrer l'économie* (17 d.). Paris : La Découverte.
- Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). (2014). *Classement : Les pays de la CEDEAO les plus endettés*.
- Delalande, Ph. (1987). *Gestion de l'entreprise industrielle en Afrique*. Paris, ACCT : Economica.
- FERDI. (2012). *Évaluation des gains attendus de l'intégration économique régionale dans les pays africains de la Zone franc*. (Rapport FERDI, p. 430).
- FERDI. (2013). Intégration régionale pour le développement en Zone franc. *Economica*, 336 p.
- Foster, V., & Briceno-Garmendia, C. (2010). *Africa's infrastructure: A time for transformation*. Washington, DC : The World Bank.
- Grellet, G. (2016). *L'économie de l'Afrique Sub-saharienne* (à paraître).
- Hapuwatte, B. M., & Jawahir, I. S. (2019). A total life cycle approach for developing predictive design methodologies to optimize product performance. *Procedia Manufacturing*, 33, 11-18.
- Haudeville, B., & Bouacida, Y. R. (2018). Transition du régime de croissance algérien et recomposition des économies du Maghreb. *Revue El Bahith*.
- Jacquemot, P. (2013). Perspectives pour l'Afrique subsaharienne. Questions et scénarios. *L'économie Politique*, 59, 6-33.
- Kaspar, J., Bechtel, S., Häfele, T., Herter, F., Schneberger, J., Bähre, D., ... Vielhaber, M. (2019). Integrated additive product development for multi-material parts. *Procedia Manufacturing*, 33, 3-10.
- Krugman, P. (1991). Increasing returns and economic geography. *Journal of Political Economy*, 99(3), 483-499.
- Lambsdorff, J. (2003). How corruption affects productivity?. *Kyklos*, 56, 457-474.
- Leite, C., & Weidmann, J. (1999). *Does mother nature corrupt? Natural resources, corruption, and economic growth*. (IMF Working Paper No. 85). Washington, DC.
- Morris, M., & Fessehaie, J. (2014). The industrialisation challenge for Africa : Towards a commodities based industrialisation path. *Journal of African Trade*, 1, 25-36
- Mouhoud El, M. (2008). *Mondialisation et délocalisations des entreprises* (éd 2). Paris : La Découverte, Collection Repères.
- N'Guessan, N. (2010, 29-30 novembre). *Taux de fret maritime et surcharge : quelles incidences sur le commerce international et le développement des pays de l'Afrique subsaharienne ?*. (5ème journée du chargeur africain). Luanda.

- North, D. C. (1990). *Institutions, institutional change, and economic performance*. Cambridge : Cambridge University Press.
- OCDE. (2017). Forum économique tenu à Paris en octobre.
- Oualalou, F. (2018, printemps). L'industrialisation : un impératif pour le développement de l'Afrique. *Critique Economique*, 37, 9-16.
- Poirson, H. (1998). *Economic security, private investment, and growth in developing countries*. (IMF Working Paper, WP/98/4).
- Rodrik, D., Subramanian, A. & Trebbi, F. (2004). Institutions rule : The primacy of institutions over geography and integration in economic development. *Journal of Economic Growth*, 9(2), 131-165.
- Romer, P. (1986). Increasing returns and long-run growth. *The Journal of Political Economy*, 94(5), 1002-1037.
- Sarr, F. (2016). *Afrotopia*. Paris : Philippe Rey.
- Say, J.-B. (1803). *La loi des débouchés, Traité d'économie politique – Livre I, De Librairie*. Paris.
- Smith, A. (1976). Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations. (Les grands thèmes traduits de l'anglais, 1776). Paris : Gallimard.
- Solow, R. (1956, February). A contribution to the theory of economic growth. *Quarterly Journal of Economics*, 70(1), 65-94.
- Stiglitz, J. E. (2012). *Le Prix de l'inégalité*. Paris : Les liens qui libèrent.
- Tarno, M. (2016). *Impacts des investissements sur la transformation structurelle des pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA)*. Thèse de Doctorat ès Sciences Economiques, FASEG, UCAD, Dakar.
- Totouam, A. (2018). Les obstacles au développement industriel de l'Afrique. *L'Actualité Economique*, 96(3).
- Young, A. (1996). A tale of two cities. *Macroeconomics Annual*, 7, 13-51.